

TA DÉFENSE
NOS EXIGENCES

Montreuil, le 05 décembre 2018

CSE ZONE DE PRODUCTION ATLANTIQUE

UN VOTE MASSIF POUR LA CGT !

**Avec 48,57% des voix,
la CGT conforte sa place de
première organisation
syndicale dans les
établissements Réseau
de la Zone de Production
Atlantique.**

**La Fédération CGT des
Cheminots remercie les
cheminotes et cheminots de
la ZPA qui, par leur vote,
ont apporté toute leur
confiance à la CGT.**

10428 cheminots (3100 à la circulation et 7128 à l'équipement) ont été appelés à s'exprimer pour désigner leurs représentants sur la ZPA.

Un résultat sans équivoque !

Avec 48,57% des voix et la majorité absolue en sièges au CSE (Comité Social et Economique), les cheminots ont fait le choix de gagner de meilleures conditions de travail, de rémunération et de véritables parcours professionnels.

Malgré les attaques du gouvernement, du patronat et de certains partenaires sociaux, c'est avec **plus de 28 points d'écart** sur la deuxième organisation syndicale, que les cheminots de la ZPA ont choisi, sans ambiguïté, les représentants CGT.

D'ailleurs, **l'ensemble des cheminots du GPF (Groupe Public Ferroviaire) a fait le choix de la CGT** comme 1^{ère} organisation syndicale, avec **plus de 34 %** des voix et près de **10 points d'écart** avec la deuxième organisation.

Ceux qui espéraient une chute de la CGT et manœuvraient en coulisses en sont pour leurs frais.

Les nouveaux découpages, la fin des instances de proximité, le vote électronique, n'auront pas érodé la relation entre les cheminots et la CGT.

Celle-ci est nécessaire et devra encore être renforcée au regard des attaques contre le statut, les conditions de travail, les métiers... !

Un choix déterminant pour les enjeux à venir !

En faisant le choix de la CGT, les cheminots ont décidé de défendre et de gagner sur leurs revendications plutôt que de se résigner à accompagner les destructions d'emplois, la dégradation des conditions de travail, de la sécurité et du système ferroviaire.

Le « pacte ferroviaire », comme le projet de la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM), trace la trajectoire d'un désengagement encore plus important de l'Etat, renvoyant le financement du service public ferroviaire pour les lignes UIC 7 à 9 aux régions déjà exsangues.

Les moyens consacrés à la régénération sont aux antipodes des besoins pour couvrir les reports cumulés depuis 30 ans. Les réformes successives ont aggravé cette situation.

Pour les cheminots de l'Équipement :

La CGT revendique une organisation de la production en proximité, l'arrêt de la sous-traitance et la ré-internalisation des charges effectuées par des entreprises privées.



Alors que les années 80 étaient tournées vers le tout entretien au détriment des investissements, il serait dangereux de passer au tout investissement en sacrifiant l'entretien courant.

L'annonce de la Direction SNCF Réseau, d'une augmentation d'effectifs de 183 emplois, n'est pas à la mesure des **755 emplois manquants** pour réaliser les investissements 2019.

En réalité, la Direction souhaite d'une part développer encore davantage **la sous-traitance pour l'équivalent de 698 emplois et d'autre part, réaliser des gains de productivité équivalant à 565 emplois.**

Au passage, la Direction compte réduire de **80 millions d'euros la masse salariale.**

A la Circulation :

Le désengagement de l'Etat dans le financement du réseau de proximité (UIC 7 à 9) menace **6000 kilomètres de lignes et des dizaines de postes d'aiguillage sur toute la France. Ceci aura également des conséquences négatives à l'équipement.**

621 cheminots des EIC de la ZPA, soit plus de 20%, travaillent exclusivement sur ces lignes et sont **directement menacés.** Les pôles d'appui, les cheminots affectés à la réserve (grands périmètres) ... sont également menacés.

Sur les EIC de la ZP Atlantique, les cadres d'organisation sont sous-dimensionnés et pèsent sur les conditions de travail.

Les reports de congés, de repos en tous genres de 2017 à 2018 représentent **15372 jours, soit l'équivalent de près de 86 emplois à temps plein.** A cela s'ajoute la multiplication des **postes non tenus ou tenus par l'encadrement.**

Les cheminots subissent au quotidien **une explosion de la charge travaux et des dérangements des installations.**

Dans le même temps, la Direction poursuit la Commande Centralisée du Réseau – **CCR et Postes à Grand Rayon d'Action** avec concentration des secteurs circulation (disparition de postes d'aiguillage) et lorsque cela est possible, l'intégration de la couche régulation.

De plus, si des outils comme **MISTRAL NG** pour la commande/contrôle ou **GOC 2.0** pour la gestion des circulations ou **SIPH** pour la sphère horaire, peuvent sous certains aspects techniques apporter des améliorations, la Direction souhaite les développer afin de les utiliser comme « **accélérateurs de suppressions d'emplois** ».

Ce résultat sans ambiguïté lors des élections, est d'autant plus important que la CGT, aux côtés des cheminots, porte des revendications précises sur tous ces sujets.

Un signal pour changer de trajectoire !

Les enjeux d'une Convention Collective Nationale (CCN) de branche constituent, au-delà des droits et garanties apportés par le code du travail, un socle de droits complémentaires communs. Il y a nécessité que les combats menés au fil des ans soient poursuivis afin d'élever les conditions sociales de tous les cheminots de la branche.

L'ouverture à la concurrence des services régionaux et longue distance, prévue pour 2020, nécessite dès à présent l'établissement de normes sociales protectrices et applicables à l'ensemble des entreprises du secteur.

Seule une CCN de haut niveau évitera que la concurrence ne se traduise par un dumping social effréné et une course au moins-disant social.

En renforçant le poids de la CGT, les cheminots ont choisi de peser pour changer de trajectoire et défendre leurs métiers, d'améliorer leurs parcours professionnels et la rémunération dans les négociations en cours de la CCN.

Ce seront 20 élus du personnel CGT, représentant l'ensemble des métiers de Réseau, qui auront à cœur de représenter au quotidien les cheminots des EIC, des Infrapoles et des Infralog du périmètre de la Zone de Production Atlantique.

Avec son maillage syndical de proximité, la CGT proposera à l'ensemble des cheminots des initiatives locales, régionales et nationales.

**EN VOTANT CGT,
VOUS AVEZ VOTÉ POUR GAGNER !**

